

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2016

Lors de cette réunion, le Conseil Municipal a :

- **décidé** de renouveler les contrats des agents techniques, au grade d'adjoint technique territorial de 2^e classe à temps non complet pour 8h/semaine à compter du 19 mars 2016 jusqu'au 19 mars 2017 ;
- **accepté** le devis de la société Espacs d'un montant de 2 288 € ht pour la pose et la fourniture de clôture panneaux au château d'eau de la commune, et le devis de la société Comat et Valco d'un montant de 770,80 € ht pour deux bancs béton qui seront installés au terrain multisports et l'aire de jeux de la commune ;
- **accepté** la proposition de convention de mutualisation de la plateforme de dématérialisation des marchés publics de valence romans sud rhône-alpes à conclure avec la communauté d'agglomération valence romans sud rhône-alpes ;
- **voté** les comptes administratifs et les comptes de gestion 2015 du budget de la commune et du budget de l'eau ;
- **affecté** :
 - * le résultat de l'exercice 2015 du budget de la commune soit 31.928,38 € (affectation obligatoire) et 99.011,03 € (affectation d'excédent reporté)
 - * le résultat de l'exercice 2015 du budget de l'eau soit 9.737,27 € (affectation obligatoire), 7.724,38 € (affectation complémentaire en réserves) et 148.214,40 € (affectation d'excédent reporté) ;
- **voté** les subventions allouées aux associations pour l'année 2016 :
 - * club de foot inter haute Herbasse : 1100 €, -collège Bédier : 540 €, - MFR de Chatte : 60 €, - centre Léon Bérard : 200 €, - comité Herbasse croix rouge : 100 €, - restos du cœur : 250 €, - BIB D4 : 1212,50 €, - association hôpital Romans : 250 €, ADMR : 350 €, - CRIIRAD : 200 €
- **reporté** à la prochaine réunion du conseil les demandes de subventions de Montrigaud-loisirs et du haras d'Hurl'vent ;
- **voté** les tarifs de l'eau (sans augmentation pour 2016) : m³ eau : 0,80 € - frais fixes : 54 € : location compteur : 21 € - branchement eau : 700 € ;
- **approuvé** le budget 2016 de la commune (**fonctionnement : 390.828,03 € - investissement : 377.231,59 €**) et le budget 2016 de l'eau (**fonctionnement : 230.303,40 € - investissement : 116.197,37 €**);
- **fixé** les taux d'imposition des taxes locales directes 2016 (sans augmentation) :
Taxe d'habitation : **10,78%** - **Foncier bâti : 11,00%** - **Foncier non bâti : 53,46%**
- **discuté** des points suivants : prix du terrain Bérard (forage), dossier PMR (nécessité de lancer une étude) et devenir du bâtiment école.